

SOMMET EUROPEEN

Un accord pour une Défense commune

Le Sommet européen a débuté hier à Bruxelles. Et un accord a déjà été dégagé en matière de coopération en matière de Défense. Une première.

Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne se sont mis d'accord jeudi pour la mise en place d'une coopération structurée permanente (PESCO) en matière de Défense. « *C'est une étape historique* », a souligné le président du Conseil européen, Donald Tusk.

La forme précise de cette coopération n'a pas été fixée, mais son lancement est acté. Chaque État membre sera libre de décider s'il veut prendre part à la PESCO. « *Notre objectif est d'être ambitieux et inclusif, chaque pays de l'UE est donc invité à participer. D'ici trois mois, les États membres devront s'accorder sur une liste de critères et d'en-*

gagements afin de faire décoller cette coopération », a précisé M. Tusk.

Les différences de perception, notamment entre la France et l'Allemagne, quant au rôle de cette Europe de la Défense devront toutefois encore être surmontées. Paris a pour l'instant une vision très ambitieuse de la forme que pourrait prendre cette coopération militaire, tandis que Berlin prône une approche plus modeste.

L'accord obtenu ce jeudi constitue cependant déjà une victoire à en croire les leaders réunis à Bruxelles. « *Je me réjouis de constater qu'il y a à peine douze mois, lorsque nous étions quelques-uns à vouloir faire des pas volontaires en avant pour une Europe de la Dé-*

fense, on rencontrait des sourires polis mais peu de conviction sur la possibilité, en quelques mois, de faire des progrès aussi majeurs sur le sujet », a notamment commenté Charles Michel.

Les sanctions contre Moscou prolongées

Dans la foulée, on apprenait aussi que l'Union européenne va prolonger ses sanctions économiques à l'égard de la Russie. « *Accord. L'UE va prolonger ses sanctions économiques contre la Russie en raison du manque de mise en œuvre des accords de Minsk* », a twitté le président du Conseil européen, Donald Tusk.

Imposées en 2014 après la destruction du vol MH17 de la Malaysia Airlines au-dessus de l'Est séparatiste de l'Ukraine, ces sanctions ciblent les secteurs de l'énergie, de la défense ou des banques russes. Régulièrement reconduites depuis trois ans, elles font toutefois l'objet de débats entre les États membres. La Russie a en effet pris des mesures de rétorsion, dont un embargo sur les produits alimentaires européens.

Les sanctions économiques constituent un des volets des mesures punitives décidées par l'UE contre Moscou pour sanctionner l'annexion jugée illégale de la Crimée et les atteintes à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. ■

Macron satisfait d'être suivi

Le président français Emmanuel Macron a loué jeudi les « *conclusions ambitieuses* » adoptées par le Conseil européen en matière de lutte contre le terrorisme. Pour son premier sommet européen, le chef d'État s'est félicité que le Conseil se soit inscrit « *dans le droit fil* » du plan d'action franco-britannique élaboré après les at-

tentats qui ont ensanglanté Manchester et Londres.

Au cours du briefing qu'il a donné, M. Macron a souligné les principales mesures décidées par le Conseil afin de combattre le terrorisme sur le continent. La coopération accrue entre États membres ainsi que l'entrée en vigueur de contrôles renforcés aux frontières exté-

rieures de l'Union ont ainsi fait l'objet d'un accord qui « *va conduire dans les prochaines semaines à modifier le code Schengen* »

Emmanuel Macron a ensuite abordé le chapitre de la lutte contre le terrorisme sur internet. Les 28 ont ouvert la porte à la mise en place d'une législation contraignante sur un code de conduite en ligne. Celui-ci

doit éradiquer les messages faisant l'apologie du terrorisme ou les contenus dangereux.

Le Conseil européen a également avalisé la mise à disposition des métadonnées des messageries cryptées. ■